



Communauté de Communes

La Ferté-St Michel

Journal Communautaire n°3

Joyeuses Fêtes



www.lafertemace.fr | www.saint-michel-des-andaines.fr

■ Editorial

L'ADHÉSION À LA CAPF

(Communauté d'Agglomération du pays de Flers) :

Une vision d'avenir pour le développement économique

La réforme des collectivités territoriales s'accélère. Elle traduit la volonté de l'État de s'appuyer sur les grandes régions et les intercommunalités pour assurer le développement des territoires.

Les régions seront en charge du développement économique et de l'aménagement de l'espace. Pour mettre en œuvre leurs politiques de développement, ces régions auront besoin d'intercommunalités structurées disposant d'un niveau de compétences élevé, tant dans le domaine technique, que la gestion financière et humaine. Il est clair que la CAPF est en capacité à drainer des moyens financiers supplémentaires, porteurs de développement et de solidarité. Dans l'avenir, notre Pays du Bocage, à partir des trois pôles que sont Flers, La Ferté-Macé et Domfront, devra constituer une seule intercommunalité.

Pour atteindre ce niveau de coopération, avec les élus Fertois et de St-Michel, j'ai multiplié les rencontres et les contacts pour fédérer le bassin de vie Fertois autour d'un projet. Si le projet de fusion des trois intercommunalités (La Ferté/St-Michel, Pays Fertois, Pays d'Andaines), était accepté par certains élus, force est de constater que nous n'avons pas pu travailler sur le contenu de ce projet de fusion. On connaît les difficultés locales de compréhension entre les communes rurales et les communes urbaines et les dysfonctionnements que cela peut entraîner.

Au vu de ce constat, le conseil municipal de La Ferté-Macé a fait le choix de demander son rattachement à la CAPF, pour s'inscrire dans le cadre de la réforme territoriale. Nous devons travailler ensemble plutôt que dans une concurrence qui de toute façon tournerait au désavantage de la structure la plus petite.

L'autre élément fort de ce choix découle de l'analyse des statuts actuels de la CAPF permettant :

- Le développement économique, avec en particulier la fibre optique. Nous nous intégrerons dans une organisation qui a déjà démontré son efficacité grâce à son niveau d'expertise. La Ferté-Macé sera un partenaire actif de ce développement. De nouvelles possibilités s'offriront donc à nous pour rénover la zone Beauregard, notre patrimoine industriel, et soutenir les projets de développement d'entreprises.
- La mutualisation des charges liées aux services structurants actuels portés par les 6 300 habitants de la CDC La Ferté/St-Michel : pôle de santé, Grand Turc, aire des gens du voyage, maison de la petite enfance, base de loisirs, foyer des jeunes travailleurs.
- D'assurer les compétences de proximité. Les communes restent responsables et décisionnaires pour : la voirie, le scolaire, l'animation, les associations, le social.

Ce rattachement à la CAPF est un choix positif et porteur d'avenir. Il entraîne avec nous une grande partie du bassin de vie : La Ferté, St-Maurice, La Sauvagère, une partie du Pays de Briouze. Nous espérons vivement à ce que Bagnoles-de-l'Orne en commune nouvelle avec St-Michel, nous rejoigne également.

Ce sont donc 11 communes et 14 000 habitants de notre sud bocage qui sont dans cette démarche.

En cette fin d'année difficile pour notre Pays, en hommage aux victimes, devant la gravité des attaques perpétrées contre la France et nos valeurs, nous devons rester rassemblés. Malgré ces sources d'inquiétudes, je souhaite à toutes et à tous de garder foi en l'avenir, et que l'année 2016 soit sereine et réponde à vos attentes. ■

Jacques DALMONT
Maire de La Ferté-Macé,
Président de la Communauté de Communes
La Ferté/St-Michel



facebook.com/LaFerteMace
twitter.com/LaFerteMace61



■ Sommaire

► P.1	► Éditorial
► P.2-3	► Actualités
► P.4-5	► Éducation, culture, loisirs
► P.6 à 11	► Intercommunalité
► P.12	► Zoom sur...
► P.13	► Patrimoine
► P.14-15	► Infos pratiques
► P.16	► Retour en images

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Mmes Séverine GOUAULT et Laurence MARTIN
Service Développement Économique et Communication
Mme Annick JARRY, adjointe au maire

CONTACT : Service Développement Économique et Communication, tél. : 02 33 14 00 44

Ont collaboré à ce numéro : Les différents services, les adjoints et les élus communautaires.

CRÉDITS PHOTOS :
Le service communication, M. LOUVEL, C. LAMY, S. PHILIPPE, Google maps, all'opéra, les associations et les services de la ville et de la CDC.
Photo de couverture : © Romolo Tavani, © Image par Cœur.

Dépôt légal à parution

Tirage à 3 600 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION / CONCEPTION :

Imprimerie Compétit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – tél. : 02 33 37 08 33
Papier 100 % recyclé.

■ La réorganisation des soins dans le bocage : le service des urgences du CHIC des Andaines

L'Agence Régionale de Santé (ARS) nous associe, depuis le mois de janvier 2015, à la réorganisation de l'offre de soins sur le bocage. Malgré les baisses importantes des dotations de l'État, les objectifs de cette réorganisation, sont les suivants :

- Améliorer l'offre et la qualité des soins à la population.
- Attirer des compétences professionnelles.
- Valoriser les spécificités de chaque établissement.

Pour atteindre cet objectif, la coordination doit se faire entre 3 pôles : Flers, Vire (les 2 hôpitaux et les 2 cliniques), La Ferté-Domfront (le CHIC des Andaines).

Un pré-rapport a été communiqué aux établissements début octobre. Il conforte le CHIC des Andaines dans des activités que l'équipe de direction a su développer ces dernières années.

Le CHIC est pilote pour :

- Structurer l'offre SSR (Soins de Suite et de Réadaptation), ainsi que pour l'addictologie.
- Le service de soins palliatifs qui vient d'être conforté avec la labellisation de 6 lits.
- L'automate de dispensation des médicaments qui vient d'être mis en place va être utilisé par les autres établissements médico-sociaux de notre secteur.

Reste un sujet extrêmement important : **le service des urgences**. Mme la Directrice de l'ARS nous a confirmé qu'il n'était pas question de fermer ce service de proximité mais qu'elle mettait bien à l'ordre du jour la question « étudier la faisabilité de la fermeture nocturne du site des urgences de La Ferté-Macé ».

**Le service des urgences
a enregistré
10 416 entrées
en 2014**

Nous mobilisons donc les partenaires autour du CHIC des Andaines pour démontrer l'absolue nécessité pour la population de notre territoire de ce service qui a enregistré 10 416 entrées en 2014. Nous avons recensé les spécificités suivantes :

- La station touristique de Bagnoles-de-l'Orne dont la population passe de 2 500 à 7 000 habitants entre mars et novembre.
- Les thermes de Bagnoles qui ont besoin d'une sécurité sanitaire pour leurs patients.
- Les centres de secours de La Ferté-Macé, Bagnoles-de-l'Orne et Couterne qui verraient leurs temps d'intervention considérablement augmentés en cas de transfert vers un service d'urgence à plus de 30 minutes. Cela entraînerait des surcoûts importants pour le service départemental d'incendie et des problèmes d'organisation du fait de la difficulté à trouver de nouveaux pompiers volontaires.
- La présence du laboratoire d'analyses médicales a été confortée par la réalisation du pôle de santé. Le service des urgences a désormais la garantie d'un service de proximité efficace et de qualité.
- Les médecins libéraux de ville qui, du fait de leur effectif ont absolument besoin de s'appuyer sur le service d'urgences du CHIC. Sur les 25 médecins de ville exerçant sur les communes d'intervention du CHIC, 14 (56 %) ont plus de 60 ans.

Nous avons donc mis en avant toutes ces spécificités de notre territoire auprès de Mme la directrice de l'ARS et le bureau d'études pour le maintien du service des urgences. Nous informerons régulièrement la population de l'avancement des travaux. ■

■ Le salon **ESPRIT MAISON,** LE SALON DE L'HABITAT

L'édition 2016 accueillera Stéphane THEBAUT, animateur de La Maison France 5.

Cet amoureux de la nature a pu allier son métier, la télévision ainsi que ses deux passions : l'architecture et la décoration.

Un espace est réservé AUX PRODUITS DU TERROIR.

Les personnes intéressées pour exposer peuvent prendre contact avec le service Développement Économique et Communication,
Tél. : 02 33 14 00 44 – dec@lafertemace.fr

Un conseiller d'INHARI (Groupe interrégional Habitat et développement) animera DEUX CONFÉRENCES sur « les aides financières » et sur « Réussir son projet de rénovation ».

LA RÉGION VOUS AIDE.
Économisez sur vos factures d'aujourd'hui et demain.



Le Chèque éco-énergie Basse-Normandie, lancé par la Région, vous accompagne tout au long de votre projet de rénovation : conseils gratuits et indépendants – audit énergétique – travaux.

Vous pouvez faire votre demande d'aide en ligne, retrouver les permanences des conseillers Habitat Solidaire et Durable et consulter la liste des professionnels conventionnés... sur :

www.cheque-eco-energie-basse-normandie.adequation.com
Conseil Régional, Tél. : 02 31 06 98 98

À savoir :

Les Chèques éco-énergie Basse-Normandie sont cumulables avec les autres aides : aides de l'ANAH, certificats d'économies d'énergie..., les prêts bonifiés et prêts à taux zéro proposés par les banques. ■

■ Radars pédagogiques

Dans ses compétences « voirie », la Communauté de Communes vise, dans la limite de ses moyens budgétaires, à conserver un bon niveau de « carrossabilité » de son réseau routier et à optimiser la sécurité des usagers.

Plusieurs actions permettant l'amélioration de la sécurité des usagers de la route ont vu le jour ou seront programmées :

- ouvrages de réduction de la vitesse (ralentisseurs),
- étude portant sur le fonctionnement du transport scolaire Place Neustadt,
- renouvellement de la signalétique (voir ci-contre),
- acquisition de radars pédagogiques.

Deux radars ont été acquis en septembre (montant de l'ordre de 5 000 € TTC) et posés début octobre. Les services techniques assurent leur suivi et leur maintenance.

Un radar est affecté plus particulièrement à St-Michel-des-Andaines et l'autre à La Ferté-Macé. Sur chaque commune, des sites privilégiés ont été retenus pour leur implantation :

- St-Michel-des-Andaines : entrées de bourg en venant de Domfront (RD 908), de La Sauvagère (RD 53) et de Bagnoles-de-l'Orne (RD 386).
- La Ferté-Macé : entrées par la route de Rânes à hauteur de la ZI Beauregard, route de Bagnoles, de St-Michel-des-Andaines, avant le carrefour giratoire (RD 908).

Le principe de fonctionnement est très simple :

- vitesse supérieure à 50 km, le radar clignote avec un smiley rouge « fâché » en affichant la vitesse réelle,
- vitesse inférieure ou égale à 50 km/h, le radar clignote avec un smiley jaune « satisfait » en affichant la vitesse réelle.

De nombreuses données sont enregistrées, elles sont chargeables sur clé USB et permettent de constater lieu par lieu :

- les pics de vitesse (plusieurs vitesses enregistrées à plus de 120 km/h au lieu de 50 km/h, dont un triste record à 175 km/h),
- les pics de circulation,
- les vitesses moyennes globales, les vitesses moyennes en dépassement du seuil de 50 km/h...,
- le nombre de véhicules par heure, jour, par semaine,
- le pourcentage de véhicules en infraction (sur un premier enregistrement de 3 semaines à St-Michel-des-Andaines, il est de 64 %).

Autant d'informations précieuses qui permettront aux forces de l'ordre d'agir de façon pertinente et ciblée, dans le cadre de leur lutte contre l'insécurité et la délinquance routière. ■

Le pourcentage de véhicules en infraction (sur un premier enregistrement de 3 semaines à St-Michel-des-Andaines, est de 64 %).

RAPPEL : EXONÉRATION DES ENTREPRISES NOUVELLES DE LA COTISATION FONCIÈRE

Une délibération du Conseil Communautaire, en date du 24 septembre 2014, a décidé l'exonération de cotisation de CFE les entreprises nouvelles qui bénéficient des exonérations d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés (prévues à l'article 44 sexies du Code Général des Impôts) pendant 5 ans à compter de l'année suivant celle de leur création. ■

■ Éclairage public

Pour répondre à un besoin de rationalisation de la consommation électrique sur l'éclairage public – coût de l'ordre de 67 000 € en 2014, abonnement et consommation confondus – et à la recherche d'une plus grande responsabilité écologique, plusieurs orientations ont été adoptées :

- la stabilisation du nombre de points lumineux (1 400 à l'heure actuelle, sauf extensions urbaines ou artisanales),
- le recours à des panneaux solaires autant que possible (expérimentation concluante rue du cimetière à La Perrière ou parking de La Brochardière),
- le remplacement des ampoules défectueuses par des ampoules moins énergivores,
- la mise en place – lorsque techniquement possible – de dispositifs de baisse de l'intensité lumineuse,
- la réduction des plages horaires de l'éclairage public : à St-Michel, extinction des lampadaires à 22 h 30 au lieu de 23 h ; allumage à 6 h,
- à La Ferté-Macé : dans les zones urbaines, les lotissements et hameaux, extinction des lampadaires à 22 h 30 au lieu de 23 h 30; allumage à 6 h ; dans l'hyper-centre, maintien de l'éclairage permanent, avec à terme réduction de la puissance de 30 à 40 % si techniquement possible, ou extinction à 1 h 15 avec allumage à 6 h.

Ces orientations et ces décisions ont été adoptées en commission voirie, en bureau des adjoints à la Ville et vice-présidents à la CDC, puis présentées en conseil communautaire et publiées dans la presse à deux reprises.

Quelques réactions de protestations ou des demandes d'ajustement ont été enregistrées aux services techniques de la CDC, invoquant en particulier les difficultés à marcher dans le noir, les risques de chute et un sentiment d'insécurité.

La collectivité a immédiatement apporté et apportera deux niveaux de réponses aux doléances :

- ajustements de secteur lorsque c'est techniquement possible : exemples : parking d'Hautvie avec détecteur, place Bobot et bas de la rue de la Barre, rue Pavée, place Lemercier et rue des Fossés Nicole, parking du plan d'eau : extinction à 23 h 30,
- examen de la situation pendant 6 mois à 1 an et bilan. À l'issue de ce bilan, ces choix seront confortés ou éventuellement révisés. ■



M. Le Procureur de la République d'Argentan,
Mme Le Préfet et le
Président de CDC La Ferté/St-Michel

■ Baisse du prix de l'eau de 10 % en 2 ans

Lors de la campagne électorale de 2014, nous nous étions engagés à baisser le prix de l'eau d'au moins 20 % au 1^{er} janvier 2018, c'est-à-dire à la fin du contrat avec Véolia qui arrivera à son terme.

Conscient des difficultés rencontrées lorsque les habitants reçoivent leur facture d'eau, le conseil municipal a déjà décidé une baisse de plus de 10 %, grâce à la suppression de la taxe communale. Cette baisse se fera sentir à partir de juin 2016, à réception de la facture.

L'engagement électoral : « la baisse sera obtenue soit par renégociation du contrat, soit par le passage en régie ».

Notre rattachement à la CAPF entraînera automatiquement l'adhésion à la régie de gestion des eaux de celle-ci. Le prix de l'eau à Flers est de 2,14 € TTC pour l'eau et 2,23 € TTC pour l'assainissement.

Nous ne doutons pas que l'adhésion à la CAPF nous permettra de respecter cet engagement. ■

	avant suppression des taxes facture type 2015	incidence de la suppression des taxes communales à partir de 2016
EAU POTABLE		
abonnement	83 €	83 €
consommation	219 €	214 €
production Véolia	301 €► 297 €
	48 €	6 €
LUTTE CONTRE LA POLLUTION		
	45 €	45 €
	facture eau	395 €
	Prix par m ³ pour l'eau	3,29 €
EAUX USÉES		
abonnement	83 €	83 €
consommation	215 €	217 €
prestation Véolia	298 €► 300 €
	48 €	0 €
modernisation réseau	23 €	23 €
	facture assainissement	369 €
	Prix par m ³ pour l'eau	3,07 €
TOTAL EAU+ASSAINISSEMENT POUR 120M³		
TOTAL HT	764 €	671 €
TVA	59 €► 51 €
TOTAL TTC	822 €	723 €
économies pour 120m³		-100 €

■ Visite de MADAME LE PRÉFET ET MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE D'ARGENTAN

pour la signature du contrat CISPD.

Un contrat renouvelé le 5 novembre en présence de Madame le Préfet, de Monsieur le Procureur de la République d'Argentan et du Président de la CDC La Ferté/St-Michel.

Celui-ci vise à mieux coordonner les actions de sécurité et de prévention sur notre territoire. Il a un rôle d'appui technique et méthodologique. Il va développer son orientation vers l'accroissement des infrastructures et services pour être au plus près des habitants, renforcer le soutien à la parentalité et assurer une cohérence éducative grâce au lien avec le PEL (Projet Éducatif Local). Il doit soutenir des actions d'insertion, s'appuyer sur la cellule de veille et le conseil des droits et devoirs des familles pour des réponses au cas par cas. ■



Notre pays a été touché une nouvelle fois par des attaques terroristes lâches et barbares.

La ville de La Ferté-Macé et la CDC La Ferté/St-Michel ont rendu hommage aux victimes des attentats du 13 novembre, en observant **une minute de silence le lundi 16 novembre à 12 h, soit au sein des services, soit devant la mairie, place de la République**.

« Ces attentats sont le fait de criminels ayant perdu toute humanité. Leur seul but était visiblement de tuer aveuglément le plus grand nombre de personnes, pour déstabiliser notre République basée sur la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. Cela ne doit pas atteindre notre détermination à lutter contre tous les fanatismes. » a déclaré J.Dalmont. ■

■ Signalétique

La CDC a lancé ces dernières années une vaste étude portant sur l'état de la signalétique (panneaux directionnels et panneaux de police) avec pour objectifs :

- de rendre la circulation plus sûre, plus lisible et plus cohérente,
- de promouvoir notre territoire (indication des services publics, des lieux de divertissement, des éléments du patrimoine local...),
- de se mettre en conformité avec le Code de la Route et les normes de signalisation.

Pour ce qui concerne les panneaux directionnels (ou panneaux d'indication), l'examen a porté sur chacun des mâts présents sur l'ensemble des carrefours de la CDC. Certains panneaux seront pris en charge par le Département, les autres par la CDC. Une étroite concertation avec le Conseil Départemental a permis de définir le libellé des différentes lames et leur ordre de présentation du haut vers le bas.

Ce renouvellement de la signalétique sera en particulier l'opportunité de parfaitement jaloner le centre-ville, les parkings et les services, qui souffrent actuellement d'un fléchage peu lisible.

Ce nouveau fléchage répondra à une demande insistant et récurrente des commerçants.

Le remplacement de la signalétique a été évalué à environ 140 000 € TTC.

Pour ce qui concerne les panneaux de police (ou panneaux du Code la Route), l'examen visuel de chaque panneau existant a permis d'évaluer le degré de remplacement (en fonction de son état de conservation et de la réglementation). Il en ressort que 40 % des panneaux sont vétustes et à remplacer, que 17 % des panneaux sont à remplacer pour non-conformité avec la réglementation et qu'un grand nombre sont à nettoyer. Plusieurs panneaux seront également à retirer ou à créer.

Le remplacement des panneaux a été évalué également à environ 140 000 € TTC.

La CDC entre désormais dans la phase de renouvellement de cette signalétique.

La priorité retenue est celle du renouvellement des panneaux directionnels, sur deux exercices comptables (70 000 € en 2015 et 70 000 € en 2016, mais sur un seul chantier en continu).

Pour nous accompagner, le maître d'œuvre AMOS « Assistant à Maître d'Ouvrage » a été retenu.

Sa mission consistera en :

- Une consultation des entreprises (réalisée en septembre) et la finalisation du marché de fourniture et pose.
- Le marché a été attribué en octobre par la Commission d'Appel d'Offres à l'entreprise Signaux GIROD d'Avranches.
- Le suivi et la réception des travaux. Les premiers marquages d'implantation ont eu lieu début novembre. ■



Inauguration le 5 septembre 2015.

LA MÉDIATHÈQUE

■ Le Grand Turc
« LA GRANDE NOUVELLE »

Cette médiathèque porte le nom de **LA GRANDE NOUVELLE**, titre éponyme de la publication la plus célèbre de **Jean-Pierre Brisset** (écrivain Fertois) où il affirme que l'homme descend de la grenouille.

L'œuvre de **Jean-Pierre Brisset** est le marqueur d'identité choisi pour le design intérieur.

C'est un lieu de découverte, de détente et de travail, résolument tournée vers les technologies numériques. Différents outils (liseuses, tablettes, téléviseurs, ordinateurs, projecteurs et consoles de jeux vidéo...) sont à disposition pour permettre au public de lire, écouter, visionner et se connecter.

Cette médiathèque a été pensée pour devenir un lien social important au sein de notre bassin de vie.

C'est un endroit chaleureux et convivial de découvertes, de rencontres, d'échanges et d'informations. Sur trois niveaux d'une surface de 800 m² au total, plusieurs espaces aménagés s'offrent aux usagers, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Sur place il est possible entre autres :

- de se poser : canapés et chauffeuses ou petite « cafet »,
- de travailler au calme,
- de lire avec les tout-petits à l'espace « La mare aux têtards »,
- de jouer aux jeux vidéo,
- de consulter l'actualité sur tablettes,
- de se connecter en wi-fi gratuitement.

Toute l'année, l'équipe anime les lieux, les rendez-vous sont annoncés dans le programme trimestriel ... ouverts à tous et gratuits.

De chez vous, découvrez le portail : lagrandenouvelle.fr :

Abonné ou non, enfant, jeune ou adulte, vous y trouverez une multitude d'informations.

Ce dossier, porté par la ville, puis la Communauté de Communes La Ferté/St-Michel, fortement soutenu par le Groupement d'Intérêt public « ADECO Pays de Bocage », a été subventionné à hauteur de 63 % par les partenaires : FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural), DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Conseil Régional de Basse-Normandie, Conseil Départemental de l'Orne.

L'inauguration s'est déroulée le 5 septembre en présence de Mme le Préfet, Mme le Sénateur, M. le Député, M. le Président de la région Basse Normandie, Mme la Vice-Présidente du Conseil Départemental, M. le Conseiller Départemental, M. le Maire et président de la CDC la Ferté/St-Michel et des élus locaux.

CONDITIONS D'EMPRUNT

L'abonnement utilisateur vous permet d'utiliser le matériel à disposition au sein de la médiathèque (jeux vidéo, lecteur CD, tablette numérique, liseuse).

Les enfants jusqu'à 6 ans inclus doivent être accompagnés d'un adulte.

L'abonnement utilisateur emprunteur vous permet d'emprunter les documents à votre domicile pour 4 semaines (sauf CD nouveauté 1 semaine) : **10 documents imprimés + 4 CD + 2 DVD = 16 documents**.

L'abonnement pour les 0-3 ans inclus permet d'emprunter exclusivement les documents du pôle « grandir accompagner ».

éducation culture loisirs

■ La rentrée scolaire

Lundi 2 septembre 2015, jour de rentrée scolaire pour les élèves du 1^{er} degré, les enfants ont été accueillis dans les différentes écoles fertoises :

- Écoles publiques maternelles et élémentaires **410 élèves** répartis entre maternelle C. Perrault, J. Prévert et les élémentaires P. Souvray et J. Prévert.
- Écoles privées Bernadette et Sainte-Marie **229 élèves**.

Cette seconde rentrée scolaire après la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs au sein des écoles publiques s'est bien passée. La fréquentation des nouveaux temps d'activités périscolaires gratuits et mis en place au sein des écoles élémentaires publiques s'élève à plus de 90 % sur la période de septembre à octobre. Au programme, de nombreuses activités : éveil musical, création de maquettes, art en 3 D, jeux de précisions, initiation à l'athlétisme, jeux d'expression et de relaxation, cuisine, fresque, rollers, modelage, jardinage...

Des partenariats se poursuivent avec les services sports et loisirs, la médiathèque, l'IREPS (par l'intervention d'une sophrologue tout au long de l'année sur les 2 écoles) mais aussi par l'intervention d'associations sportives et culturelles (le club de basket, de hand-ball, de tennis de table) mais aussi à venir Les amis des jeux,

Lire et faire Lire qui interviendront au cours de cette année scolaire 2015-2016.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 15 h à 18 h
Mercredi/Jeudi : 11 h 30 à 18 h
Vendredi : 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h 30 / 15 h à 17 h 30

TARIFS

Abonnement annuel (DE DATE À DATE)	Abonnement Utilisateur-emprunteur	Abonnement Utilisateur
0-3 ans inclus CDC	Gratuit	
Réduit * CDC	7,00 €	
Normal CDC	14,00 €	
0-3 ans inclus hors CDC	Gratuit	Gratuit
Réduit * hors CDC	11,00 €	
Normal hors CDC	21,00 €	

*Tarif réduit s'applique pour les moins de 18 ans, les étudiants jusqu'à 28 ans, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux et pour les personnes handicapées sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois.

Autres services et tarifs,
s'adresser à la médiathèque.



■ Saison culturelle

- **JEUDI 14 JANVIER**, théâtre du collectif *La Palmera* « Oreste aime Hermione qui aime Pyrrhus qui aime Andromaque... ». À 20 h 30, salle Gérard Philipe.
- **Printemps de la Chanson – VENDREDI 11 MARS** « Radio Elvis », salle Guy Rossolini.
- **MARDI 19 AVRIL** « Same Same » Danse par la Cie Stylistik, à la salle Guy Rossolini.
- **JEUDI 12 MAI** « Même pas peur ». Marionnettes par la Cie Tr Héol à la salle Gérard Philipe.
- **Les Andain'ries MARDI 5 AVRIL**. Déambulation dans les rues et Yves Pujol, à la salle Gérard Philipe. www.lesandaineries.fr

PENSEZ À RÉSERVER VOS PLACES
au guichet de la Médiathèque
ou sur le site : www.laferte-stmichel.fr

La réflexion autour des rythmes éducatifs et de leur mise en place initiée par le service éducation jeunesse début 2013, s'est concrétisée au travers d'un Projet Éducatif de Territoire à la rentrée 2014 qui se décline sur 3 ans et vient en articulation avec d'autres dispositifs pour lesquels la collectivité a été retenue tel que :

- jumelage avec la Maison de l'image, le collège J. Brel (ouverture option cinéma pour les 6^e et 5^e), l'élementaire J. Prévert et les ados du centre de loisirs 3-14 (intervention d'un réalisateur sur temps scolaire et extrascolaire),
- le Projet Territorial d'Éducation Artistique et Culturel avec l'intervention sur temps scolaire tout au long de l'année sur les 4 écoles publiques d'artistes (sérigraphie, sculpture, peinture) en lien avec les projets de chaque école.

Plus globalement ces différents dispositifs s'inscrivent dans un projet éducatif global pour lequel au cours de l'année 2016, les acteurs éducatifs (parents d'élèves, associations, établissements scolaires...) seront largement associés. À ce titre, un prochain appel à projet sera lancé auprès des associations du territoire pour continuer à développer d'autres partenariats et enrichir le contenu des nouveaux temps périscolaires portés par les animateurs du service éducation jeunesse. ■

■ Inscriptions scolaires

RENTRÉE SEPTEMBRE 2016

Dès à présent prenez date pour l'inscription scolaire de votre enfant pour la rentrée scolaire de septembre 2016, celles-ci seront ouvertes dès le 4 janvier 2016 jusqu'au 1^{er} avril 2016. Cette formalité est nécessaire et préalable à l'admission de votre enfant par la suite par la direction de l'école.

Bien vouloir prendre rendez-vous auprès du secrétariat du service éducation jeunesse bureau des affaires scolaires et périscolaires au 02 33 14 00 41 ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi de 14 h à 17 h.

Documents nécessaires : livret de famille, justificatifs de domicile récent, carnet de santé (vaccinations). ■

■ Exposition
LA FABRIQUE DE LA PAIX

Alors qu'une parole discriminante, voire raciste semble vouloir se banaliser dans notre pays, nous avons souhaité ici à La Ferté-Macé **nous engager pour lutter contre toutes formes de discriminations, toutes formes de préjugés et faire de la prévention un de nos axes de travail en matière de projet éducatif**.

Nous avons souhaité nous aussi nous engager pour une école de la laïcité et de la tolérance, une école de la liberté, de l'égalité et de fraternité, lieu d'apprentissage du bien-vivre ensemble. Pourquoi ? Parce qu'il n'y aura pas de Paix sans éducation à la paix. Il n'y aura pas de bien-vivre ensemble sans éducation au bien-vivre ensemble. La Paix et le vivre ensemble ne vont pas de soi et nous le mesurons tous les jours, ils ne sont jamais définitivement acquis.

Près de 530 élèves des écoles primaires, des collèges de La Ferté-Macé et de Couterne sont venus visiter l'exposition expliquée par Didier Burgos et Marine Dutertre, animateurs de la ligue de l'enseignement. ■

■ La fête médiévale

Beaucoup de monde sur la Place de la mairie, le samedi soir 12 septembre, pour assister au spectacle de « **la truie de Falaise** », un spectacle écrit par Jean-Yves Moche d'après une histoire vraie relatée dans le livre de Jean-François Miniac « *les grandes affaires criminelles de l'Orne* » ; en 1385, à La Ferté-Macé, une truie a mangé un nourrisson et pour cet acte, a été jugée à Falaise puis condamnée à être pendue comme un être humain ; c'était ainsi à l'époque.



De somptueux décors entièrement réalisés par des bénévoles avaient transformé la place en un espace médiéval. Le soir, après un spectacle de combats de chevaliers et de cracheurs de feu, une trentaine de comédiens amateurs, sous la direction du metteur en scène, Jean-Yves Moche, ont rejoué les différents épisodes de la tragédie dans des costumes réalisés entièrement par un atelier de cousettes locales. Pour les scènes du tribunal et de l'exécution de la truie, les chevaux étaient caparaçonnés comme au Moyen-Âge. La partie musicale était assurée avec des chants médiévaux par le groupe domfrontais Adevinaille.

L'après-midi, des habitants en costumes d'époque déambulaient parmi les visiteurs sur la place du Général Leclerc transformée en un village médiéval ; des stands représentaient des métiers anciens ou proposaient des produits locaux. L'association ferroise « les amis des jeux, musiques et contes traditionnels » avait installé des jeux de table et invitait les promeneurs à participer. En haut de la place, plusieurs cochons étaient mis à griller pour le repas du soir ; 300 personnes sont venues « ripailler ».

Un grand bravo à l'association Anim'Ferté en partenariat avec l'UCIA, l'Office de Tourisme, le Lions Club, la ville et radio France Bleu ainsi qu'à tous les bénévoles pour la réussite de cette belle journée. ■



■ Swin fertois

Journée séniors du 14 Avril : 90 joueurs.

Open de Swin du 21 Juin : L'Open National Jean-Jacques Francesconi a réuni 60 joueurs.

Championnat de Ligue du 20 Septembre : 88 joueurs ont participé à cette journée. ■



Nouvelle formule cette année : l'intergénérationnel

Le traditionnel repas des séniors a été remplacé cette année par un après-midi festif.

Ce choix avait pour but, entre autre, de valoriser les compétences des jeunes lycéens de La Ferté-Macé pour ce moment de convivialité.

Certains lycéens en Bac pro du lycée Flora Tristan « accompagnement soins et services à la personne » ont assuré la décoration des tables et mis en place une exposition sur le thème « Mode in Normandie » tandis que d'autres élèves de l'ERA « préparation au CAP service hôtellerie » assuraient le service.

Des bénévoles et des résidents du Val Vert se sont associés à cette organisation. ■



■ L'incendiaire

■ Les triathlons du lac 23 ET 24 MAI 2015

La 3^e édition des Triathlons du Lac, organisée sur le site de la base de loisirs, a connu, une nouvelle fois, un grand succès, avec la participation de près de 600 concurrents sur les 2 jours.

Solidaire de l'association des Papillons de Charcot, le Club de TRIATHLON FLERS/LA FERTÉ-MACÉ et la CDC La Ferté/St-Michel ont proposé au cours de ce week-end pas moins de 6 épreuves, pour tous les niveaux, et pour tous les âges, licenciés ou non.

L'épreuve phare, le Triathlon M, a regroupé plus de 200 athlètes, venant du grand quart nord-ouest.

2016 marque un tournant dans cet évènement, puisque le comité d'organisation se lance un nouveau défi : 7 courses pendant 2 jours, dont le triathlon Longue Distance « SURVIV'ORNE » avec 1 900 m de natation, 90 km de vélo et 21 km de course à pied.

Les autres distances seront maintenues, toutes les infos sur www.lestriathlonsdulac.fr ■

RENDEZ-VOUS

**LES 2 ET 3 JUILLET PROCHAINS
À LA BASE DE LOISIRS POUR VIVRE CET ÉVÉNEMENT.**



À la recherche
d'un foyer pour
leur retraite

Rando
août



■ Au cinéma TOUS À L'OPÉRA

La deuxième saison ALL'OPERA a l'ambition de permettre à un large public d'accéder aux plus grandes œuvres du berceau de l'art lyrique : L'Italie. Cette saison mettra à l'honneur les compositeurs italiens phares comme Rossini, Puccini, Verdi ou encore Donizetti, dont l'influence traverse les siècles.

Leurs chefs-d'œuvre seront sublimés par des distributions exceptionnelles, alliant artistes de renom et nouveaux talents à découvrir. Des moyens techniques exceptionnels transporteront les spectateurs sur scène et leur feront découvrir l'envers du décor, la musique et la production dans les moindres détails.

A VOIR ET À ÉCOUTER JUSQU'AU MOIS DE JUIN 2016

30 décembre : JEANNE D'ARC

Opéra en trois actes et un prologue de G. Verdi sur un livret de T. Solera, d'après La Pucelle d'Orléans de F. von Schiller. Durée 2h20.



Et de trois ! pour l'Incandescente (6 km) et la Fournaise (12 km). Ils étaient 2 200 participants sous le soleil et dans la bonne humeur réalisant le saut de l'ange – hauteur 5 ou 7 m – rampant dans la boue, l'eau ; escaladant un mur de paille et autres attractions...! Une bonne trentaine d'obstacles à passer seul, entre copains ou même en famille. Une belle réussite. ■

■ Championnats

**DE NORMANDIE DE VITESSE CANOË-KAYAK
ET CHALLENGE JEUNES DE L'ORNE**

Le Comité Départemental de Canoë-Kayak de l'Orne a organisé deux manifestations sportives à La Ferté-Macé cette année.



Le 14 mars, la Base de Loisirs recevait une manche du Challenge Jeunes de l'Orne. Deux épreuves étaient proposées : un tour de lac en course à pied et 3 000 m en kayak de vitesse.

Le 12 Avril avait lieu le championnat de Normandie vitesse sur 200 m, compétition obligatoire pour participer aux championnats de France. 176 bateaux monoplace, biplace ou à 4 places ont pris le départ par une journée ensoleillée. ■

■ Centre été 2015 équestre



De nombreux enfants ont en mémoire les heures passées avec Goria et Chewing Gum lors des cours d'équitation. Nos deux poneys ont œuvré pendant de nombreuses années et désormais l'heure de la retraite a sonné. Afin qu'ils puissent vivre cette retraite paisiblement, nous recherchons un foyer. Si vous êtes intéressés, faites votre demande par courrier à Monsieur le Président de la CDC. ■

5 FÉVRIER : LA CENERENTOLA

Opéra en deux actes de G. Rossini d'après l'histoire de « Cendrillon ». Durée 2h42.

4 MARS : CASSE NOISETTE en 3D

Ballet de P. Tchaïkovski en deux actes. Grâce à la 3D, vivez un instant magique plein de charme. Dès l'ouverture, laissez-vous bercer par ce conte devenu mythique.

1^{ER} AVRIL : LE BARBIER DE SÉVILLE

Opéra en deux actes de G. Rossini d'après la comédie de Beaumarchais. Sans doute l'opéra bouffe le plus célèbre de l'histoire de la musique. Une production inédite au cinéma. Durée 2h47.

29 AVRIL : LA BAYARDÈRE

Ballet en trois actes et sept tableaux de Marius Petipa. Ce ballet est un bijou du répertoire classique et l'un des plus plébiscités par les spectateurs. Durée 2h33.

27 MAI : LA FILLE DU FAR WEST

Opéra en trois actes de G. Puccini. Premier « western-spaghetti » de l'histoire de l'opéra. La somptueuse musique de Puccini nous transporte au cœur d'un saloon où les passions mais aussi l'humanité, la fraternité et la compassion triomphent. Durée 2h20.

Les séances-spectacles ont lieu à 20 h à la salle Gérard Philipe. Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places.

« RÉVISONS NOS CLASSIQUES ».

Un dimanche par mois à 15 h 30, un classique du cinéma vous est proposé.

Grâce à l'action des bénévoles de l'association Ciné-Ferté, ces manifestations sont devenues possibles. *Infos disponibles au cinéma, salle Gérard Philipe.*

Le Grand Turc. Tél. : 02 33 37 52 81. www.cineferte.fr ■

CONSTRUCTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET BASSIN DE VIE : POSITION DE LA VILLE DE LA FERTÉ-MACÉ

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA FERTÉ-MACÉ LE 5 OCTOBRE 2015

La construction de l'intercommunalité est délicate dans notre secteur. Le positionnement proposé prend en compte de nombreux paramètres pour à la fois structurer le bassin de vie de proximité, et en assurer l'avenir.

1 Éléments de calendrier (loi NOTRe) :

Mme Le Préfet présentera à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), le 12 octobre prochain, un projet de carte. L'arrêté définitif des périmètres des intercommunalités doit être pris au plus tard le 31 mars 2016. Les nouvelles intercommunalités seront effectives au 1^{er} janvier 2017.

La circulaire ministérielle du 27 août 2015 indique que les seuils (15 000 habitants pour notre secteur), constituent une « limite basse » qu'elle encourage à dépasser. Elle invite également à réduire significativement le nombre de syndicats.

2 Historique récent de la CDC LA FERTÉ/ST-MICHEL :

La CDC La Ferté/St-Michel est issue du schéma départemental de 2012. Notre CDC a prouvé son efficacité par le nombre de dossiers structurants qu'elle a su porter tant sur le territoire de La Ferté que de St-Michel : Pôle de santé, bâtiments industriels, Centre de télétravail, Hameau Jacotin, Centre socioculturel, Médiathèque, Foyer des jeunes travailleurs, engagement d'une OPAH...

Bien évidemment sa situation atypique n'était que transitoire.

3 Une intercommunalité en cohérence avec le bassin de vie

Les élus de La Ferté-Macé comme ceux de la CDC la Ferté/St-Michel ont réaffirmé à plusieurs reprises la

nécessité de construire cette intercommunalité en cohérence avec les pratiques de la population et du fonctionnement des différents acteurs, dynamisant ainsi l'intérêt collectif.

Cinquième ville du département, avec son activité économique et commerciale, ses pôles scolaires, ses équipements de santé, son centre culturel, sa base de loisirs, et d'une manière générale, ses services à la population, elle constitue un pôle de centralité pour plus de 20 000 habitants. À ce titre, la future carte intercommunale doit structurer et conforter le bassin de vie de la deuxième entité du Pays du Bocage, en rassemblant les communes situées autour de La Ferté-Macé.

4 Une intercommunalité qui s'inscrit dans une vision d'avenir

La loi NOTRe consacre les régions et les intercommunalités pour le pilotage des territoires. Le développement tant économique que des services offerts à la population, sera directement lié aux partenariats qu'une collectivité sera en mesure de nouer avec la future grande région Normandie. Au vu de l'importance des zones urbaines et économiques existantes dans la grande région, et du nombre de grandes collectivités en constitution, il est de notre devoir de participer à la construction d'une intercommunalité dépassant largement les seuils minimums déterminés par la loi. Que pèsera une CDC construite uniquement autour de La Ferté-Macé/Bagnoles de l'Orne demain ?

Soyons donc plus ambitieux : proposons une association avec le pays de Flers ...

En effet, la CAPF, avec un statut plus avantageux, a su développer un haut niveau d'expertise, d'ingénierie et de services qu'elle met à disposition de ses collectivités adhérentes (prestations de services).

Il est donc de l'intérêt de La Ferté-Macé, et de son bassin de vie, de s'intégrer dans cette Communauté d'Agglomération élargie. Elle en sera alors renforcée, et en capacité de drainer des moyens financiers supplémentaires, porteurs de développement et de solidarité, dans le respect des politiques de proximité à l'échelle communale.

Au vu de tous ces éléments, le conseil municipal a voté à la majorité :

- que la future intercommunalité résulte à la fois des pratiques de la population et du fonctionnement des acteurs économiques, des administrations, des associations,
- que le schéma départemental rassemble, autour de La Ferté-Macé, les communes du Pays Fertois et de Bagnoles de l'Orne,
- d'intégrer ensemble la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers (CAPF), afin de contribuer à la construction d'une intercommunalité visible à l'échelle de la grande région Normandie. ■

Commune nouvelle Bagnoles-de-l'Orne/ St-Michel-des-Andaines

Les communes nouvelles...

décision locale des communes, nous avons DONC la main...

Une commune nouvelle BAGNOLES-DE-L'ORNE/ST MICHEL DES ANDAINES, Pourquoi ?

Les communes nouvelles, une bonne solution pour des communes ayant des services minimum : école, associations, commerce local, police, services de base à la population mais avant tout il faut déjà bien s'entendre et avoir déjà travaillé en commun.

Côté financier et fiscal : avantage 700 000 euros de dotations pour 3 ans conservées pour les 2 communes et des taux d'imposition compatibles.

BAGNOLES/ST-MICHEL : 2 880 habitants soit en terme de DGF (Dotation Globale de l'État) tout comme une commune de 4 240 habitants.

Concernant les taxes, le rapprochement doit être facile.

TH (Taxe d'Habitation), TFB (Taxe Foncière Bâti), CFE (Contribution Foncière des Entreprises), TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

	TH	TFB	CFE	TEOM
ST-MICHEL-DES-ANDAINES (taxe commune + CDC La Ferté/St-Michel)	20,88 %	18,37 %	23,87 %	11,88 %
BAGNOLES-DE-L'ORNE	28 %	21 %	24,47 %	10,75 %

Pour s'ajuster au niveau des taxes d'habitation (TH) et du foncier bâti (TFB), l'évolution par an pour ST-MICHEL-DES-ANDAINES sera de + 2,2 % pour la taxe d'habitation et de + 0,5 % pour le foncier bâti sur 12 années. Vu les nouveaux services rendus à la population, l'évolution devra être facilement comprise par l'ensemble des contribuables.

Côté pratique : 30 conseillers qui se connaissent et ont l'habitude de travailler ensemble depuis plus de 30 années avec un syndicat d'eau et d'assainissement commun, avec les écoles maternelles et primaires et avec un syndicat équestre.

De nombreuses associations ont des membres communs ; déjà avec la foire des Andaines et les activités, la collaboration entre les 2 communes est permanente.

Demain, soit le 1^{er} janvier 2016, verra le jour cette commune nouvelle

BAGNOLES-DE-L'ORNE NORMANDIE.



Nous avions souhaité faire une commune nouvelle à 3 : LA FERTÉ-MACÉ/BAGNOLES-DE-L'ORNE/ST-MICHEL.

Mais ce n'est pas possible aujourd'hui, il y a trop de problèmes à régler pour que cela se fasse en 2 mois.

Budget de ST-MICHEL-DES-ANDAINES : 300 000 euros.

Budget de BAGNOLES-DE-L'ORNE : 8 millions d'euros.

Budget SYNDICAT EAUX : 3 millions d'euros.

Budget LA FERTÉ-MACÉ : 10 millions d'euros.

Ces chiffres sont dignes d'une commune de 15 à 20 000 habitants avec de nombreux dossiers. Déjà avec 2 communes qui sont dans des cantons différents et des communautés de communes différentes, il y a beaucoup d'obstacles à franchir mais nous allons y arriver. Il faudra remettre cela en chantier le moment venu lorsque les communes auront pris l'habitude de travailler ensemble et les conseillers auront appris à se connaître.

ST-MICHEL-DES-ANDAINES : le trait d'union

Dans le contexte actuel, la commune nouvelle favorise l'adhésion à la CAPF FLERS. Il y aura la reprise des 2 syndicats (eau, équestre) ainsi que le syndicat de l'aérodrome.

BAGNOLES-DE-L'ORNE : Siège de la commune nouvelle.

ST-MICHEL-DES-ANDAINES : Mairie annexe.

Notre volonté d'aboutir est déterminée pour que tous les obstacles soient franchis pour le 31 décembre prochain.

Nous devrons minimiser les tâches, simplifier les procédures, se faire confiance et rapidement, ne plus parler du côté financier mais d'une vraie volonté de faire des choses en commun.

Sylvain JARRY, Maire de Saint-Michel-des-Andaines ■

3 COMMUNES NOUVELLES en préparation autour de La Ferté-Macé

Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ?

La commune nouvelle est une commune, collectivité territoriale pleine et entière, qui dispose des mêmes droits et obligations en termes de services publics. Elle dispose d'une compétence générale comme toutes les communes et bénéficie d'une fiscalité directe locale. La loi du 16 mars 2015 apporte de la souplesse dans le fonctionnement, tout en respectant l'identité des communes fondatrices, et prévoit des incitations financières.

Pourquoi créer une commune nouvelle ?

- Pour préparer l'avenir en renforçant la capacité d'action des communes.
- Renforcer la place de la commune au sein de l'intercommunalité.
- Se regrouper avec la ville centre et créer ou renforcer un centre bourg.

Son fonctionnement de 2015 à 2020

(date des prochaines élections municipales)

- Le conseil municipal de la commune nouvelle est composé de l'ensemble des conseils municipaux des communes fondatrices.
- Ce sont des représentants des communes nouvelles qui siègent au sein de l'intercommunalité. Leur nombre est proportionnel à sa population.
- Les communes fondatrices peuvent avoir le statut de commune déléguées, avec une mairie annexe. Le maire de la commune historique devient de droit le maire délégué.
- Le maire délégué est officier d'état civil et officier de police judiciaire. Il exerce également la fonction d'adjoint au maire de la commune nouvelle.

La création

- C'est une démarche volontaire des conseils municipaux.
- Le rattachement à une intercommunalité est obligatoire. Elle doit faire le choix de son intercommunalité de rattachement dans le mois qui suit sa création.

Son fonctionnement à partir de 2020

(date de renouvellement des conseillers municipaux)

- Le conseil municipal de la commune nouvelle est élu au suffrage universel.
- Les maires délégués sont élus par le conseil municipal de la commune nouvelle.
- Les autres dispositions sont inchangées.

Les aspects financiers

- Pour la fiscalité, un taux moyen pondéré unique est appliqué pour obtenir les mêmes recettes fiscales, qu'ont perçu les communes l'année précédente.
- S'il y a un écart important entre le taux d'une commune historique, et celui appliqué par la commune nouvelle, le rattrapage pourra s'effectuer sur une période de 12 années.
- Alors que l'État a programmé une baisse des dotations aux communes de 10 % en 2016 et 11 % en 2017, il garantit aux communes nouvelles le maintien des dotations que percevaient les communes avant de se regrouper. De plus, il attribue une bonification de 5 %.

COMMUNE NOUVELLE La Ferté-Macé/Antoigny

Le conseil municipal d'Antoigny s'est réuni afin de donner son avis sur le Schéma Départemental de Construction Intercommunal proposé par Madame Le Préfet, conformément aux dispositions de la loi NOTRe.

Considérant que le rapprochement de la CDC du Pays Fertois et de la CDC du Bocage Carrougien ne correspond ni au Territoire ni au bassin de vie, le conseil a décidé de ne pas valider ce schéma par 10 voix contre et une abstention.

Dans la logique de Territoire et de Bassin de Vie et afin d'anticiper la nouvelle réorganisation qui verra le jour inexorablement à l'horizon de 2020, le conseil a émis le souhait de se regrouper en commune nouvelle, soit avec Couterne, soit avec La Ferté-Macé ou bien rester dans la future CDC. Par un vote, le conseil s'est prononcé pour le rapprochement en commune nouvelle par 9 voix pour La Ferté-Macé, 2 voix pour Couterne.

Au vu du résultat, le conseil a décidé d'adopter un rapprochement en commune nouvelle avec La Ferté-Macé.

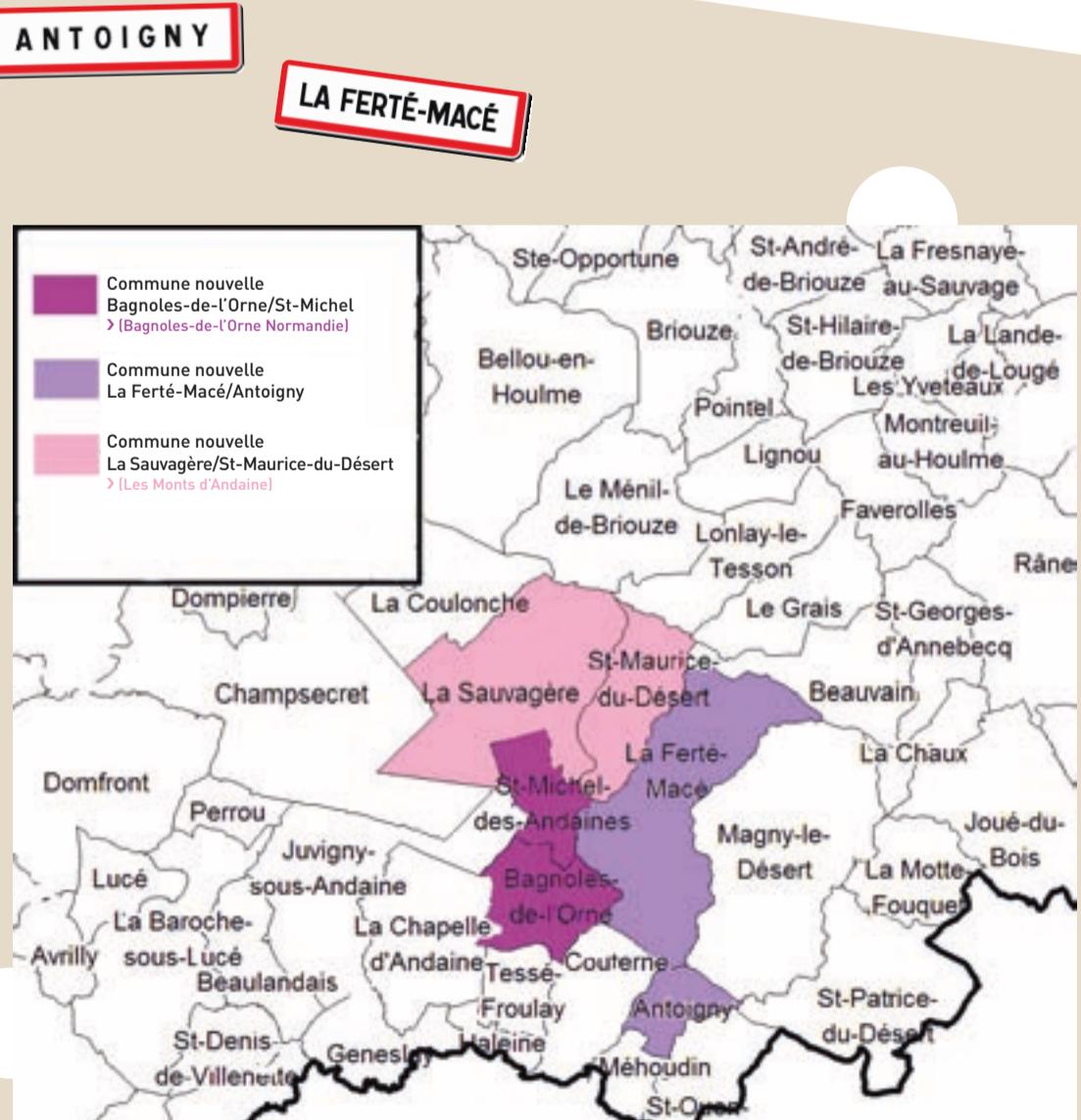
Pourquoi se regrouper en commune nouvelle avec La Ferté-Macé ?

Regarder vers l'avenir, vers un territoire performant d'une dimension raisonnable permettant de figurer au sein d'une communauté avec une influence suffisante pour être entendu (se regrouper pour être écouté). Cette association permettra aux habitants d'Antoigny de bénéficier des services de La Ferté-Macé, des tarifs préférentiels de ses structures en sachant que la majorité des enfants d'Antoigny sont scolarisés à La Ferté-Macé. Cela permettra également la mutualisation des services afin d'apporter une qualité de vie supérieure à celle d'aujourd'hui, de faire face à la baisse des dotations de l'État.

Marcel Flandrin, Maire d'Antoigny

Lors de sa réunion du 30 novembre, le conseil municipal de La Ferté-Macé a voté la demande de création d'une commune nouvelle La Ferté-Macé/Antoigny pour une population de 6 254 habitants avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2016.

Au moment où nous imprimons, nous sommes dans l'attente de l'accord de Madame Le Préfet de l'Orne sur cette proposition. ■



L'adhésion à la CAPF

Communauté d'Agglomération du Pays de Flers : Une vision d'avenir

I - La dimension territoriale de la région s'impose: une grande Normandie

→ compétence exclusive en matière de développement économique, et d'aménagement durable du territoire, la Région décide de l'octroi des aides aux entreprises avec :

- Le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,
- Le schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires

→ Ces schémas sont prescriptifs et obligatoires vis-à-vis des décisions des autres collectivités



- Pour mener sa politique régionale la région signera des contrats d'engagements avec les principales intercom,
- La redistribution des fonds européens sera faite par la région

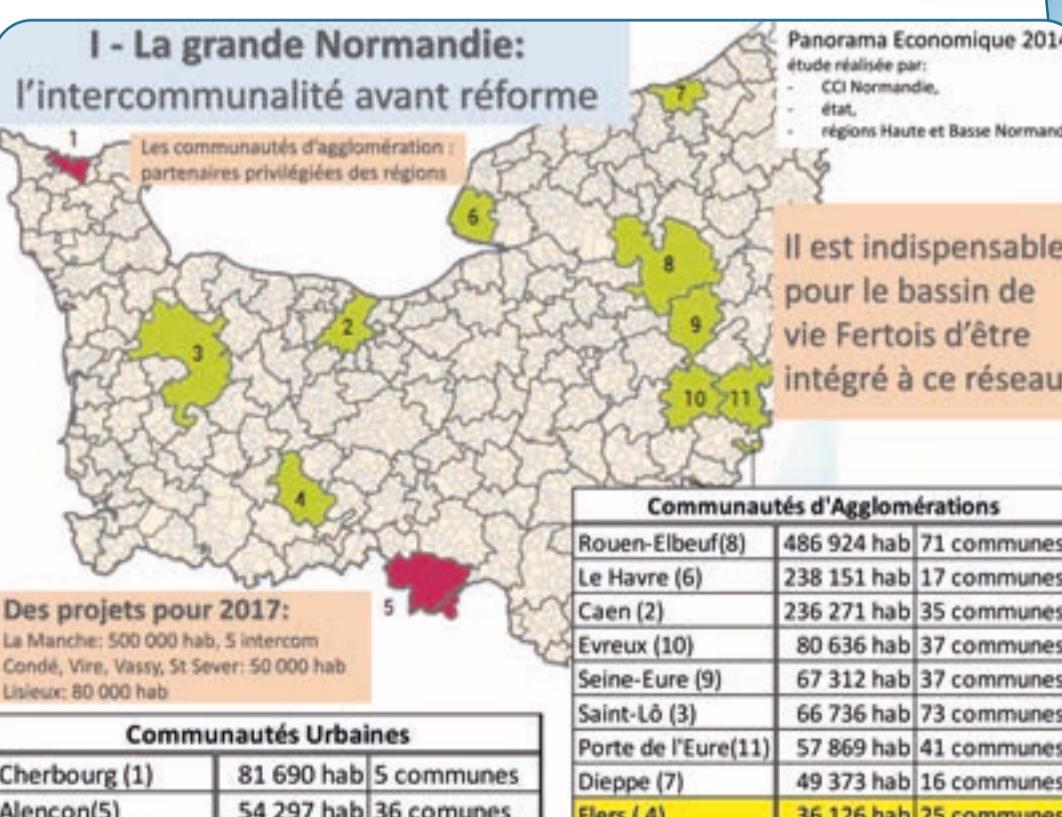
1

L'adhésion à la CAPF Communauté d'Agglomération du Pays de Flers Une vision d'avenir

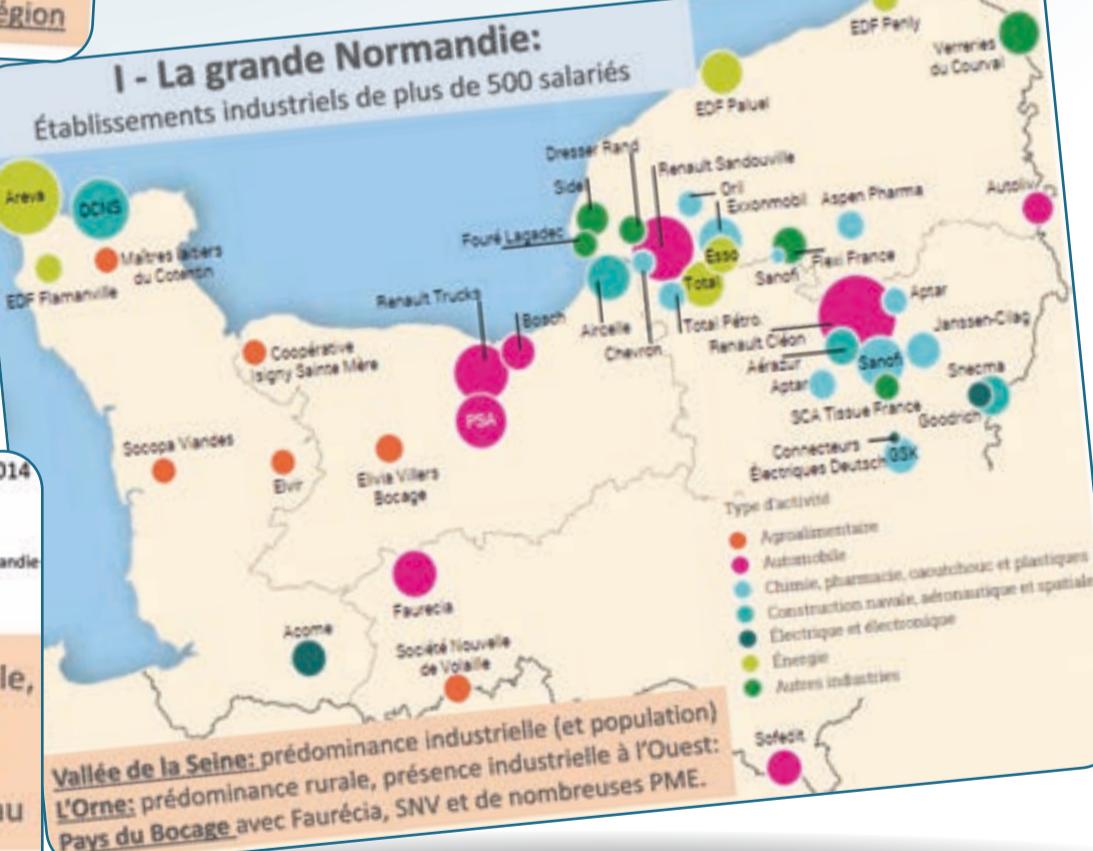
- La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) organise les territoires autour :
 - Les grandes régions,
 - Les intercommunalités
- Le développement des territoires reposera sur le dynamisme de ces collectivités

- I - Les grandes régions
- II - Les intercommunalités
- III - Le Pays du Bocage
- IV - la réalité de la CDC La Ferté-St Michel
- V - Le positionnement de La Ferté-St Michel

2



3



4

II - Les intercommunalités, de nouvelles compétences:

outil majeur du développement,
La mise en œuvre dépend de la mobilisation des élus locaux

→ Dès le 1^{er} janvier 2017:

- Integralité du développement économique,
- Politique locale du commerce, et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme
- Les aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte des déchets

5

→ au 1^{er} janvier 2018:

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,

→ au 1^{er} janvier 2020:

- Eau
- assainissement

III - Le Pays du Bocage: un bassin de vie reconnu

→ Structuré à partir des communes principales:

- Flers
- La Ferté-Macé
- Domfront,

○ Bagnoles de l'Orne: station thermale phare pour le territoire

→ Des communes d'équilibre:

- Tinchebray
- Putanges
- Briouze
- La Chapelle d'Andaine
- Céaucé
- Passais La Conception,

7

II- les intercommunalités:

Des dotations de l'état bonifiées pour les intercommunalités

→ Si elles instaurent la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)

- Les entreprises payent la FPU à l'intercommunalité et non plus aux communes. C'est une disposition majeure qui évite les concurrences malsaines entre les communes,
- La FPU couvre actuellement 90% du territoire national,
- La FPU existe déjà à la CDC La ferté-St Michel, et à la CAPF, mais pas dans les CDC voisines.

→ Si elles augmentent le nombre de compétences transférées

→ Si elles mutualisent les services municipaux et communautaires

- Source d'économie et de renforcement de son niveau d'expertise

6

III - Le Pays du Bocage

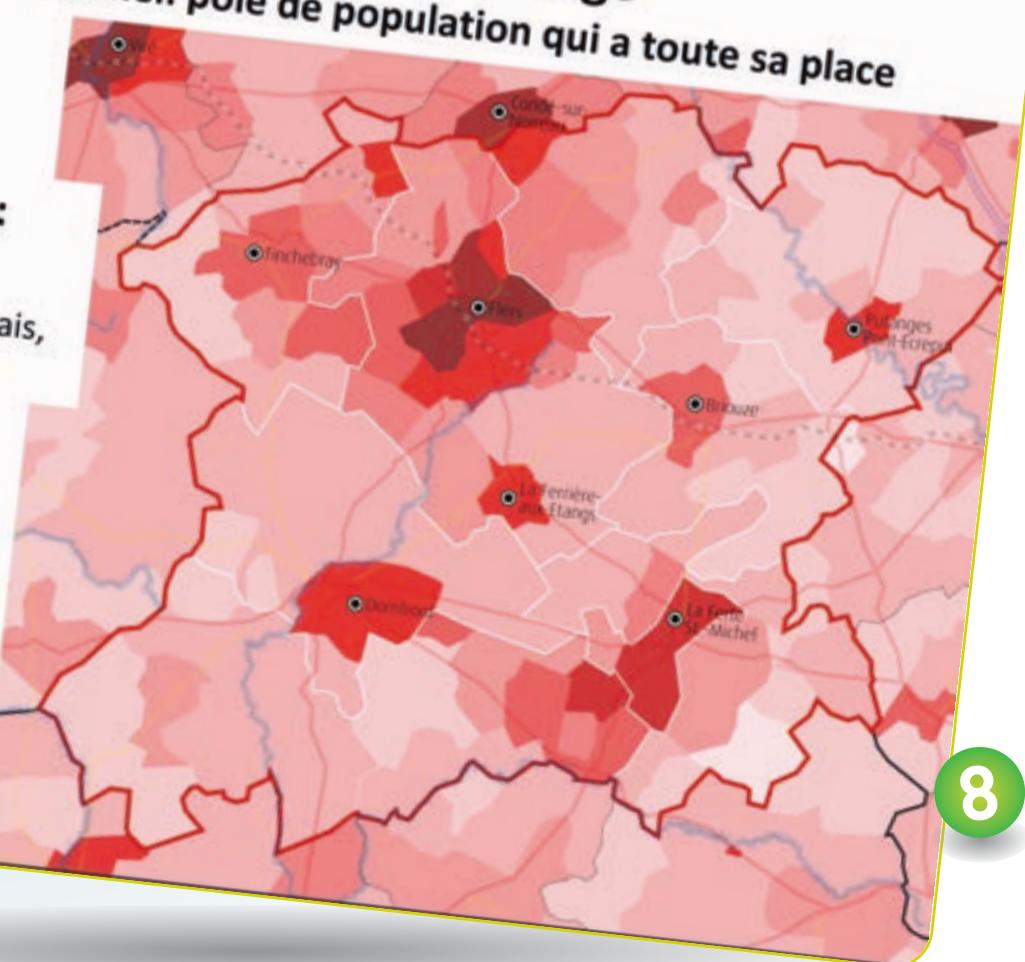
La Ferté-St Michel: pôle de population qui a toute sa place

DENSITÉ DE POPULATION 2011

Pays du Bocage:
100 000 habitants,
28% du territoire Ornais,
33% de la population



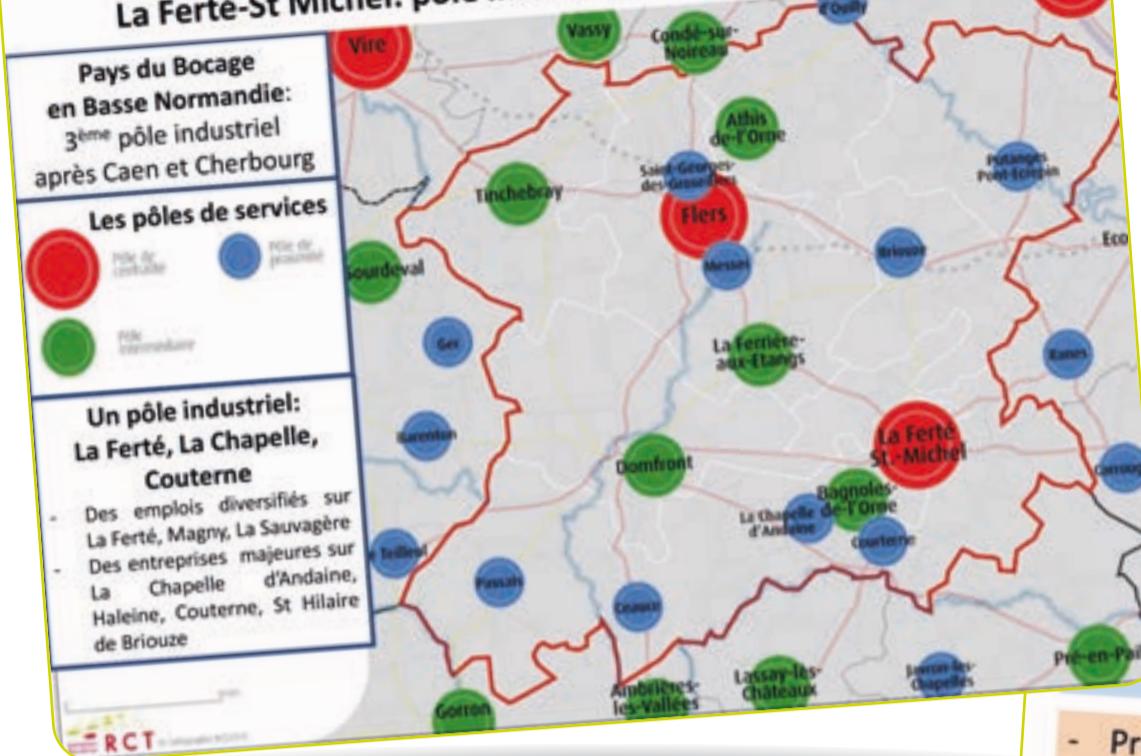
Cartes issues de l'étude économique
Pays du Bocage CCI Flers
programme Leader juin 2014



8

III - Pays du Bocage

La Ferté-St Michel: pôle industriel et de services reconnu



9

Bagnoles de l'Orne: une image nationale station thermale et touristique majeure

- Près de 1 000 emplois dans le tourisme et la santé,
- 1^{ère} destination touristique de l'Orne
- Top 10 des stations thermales françaises,
- 3^{ème} casino de Normandie,
- 11 500 curistes en 2014 (+ 11 287 journée du B'O spa),
- 44% des hébergements touristiques du Pays du Bocage.

10



IV - La Ferté-St Michel

Des services qui rayonnent sur tout le bassin de vie

- Santé: CHIC des Andaines, pôle de santé,
- Education jeunesse: 3 lycées, 2 collèges, 1 MFR, 1 FJT (2016),
- Sports loisirs: piscine, base de loisirs, plateau sportif, remise en forme, gymnases,
- Culture: le Grand Turc, musique, arts plastiques...
- Loisirs, animation, social: base de loisirs, centre socioculturel
- Associations: Université Inter-âge, Jeunesse Fertoise-Bagnoles, associations caritatives, sportives...

Les habitants à proximité de tous ces services



11

IV - Des réalisations concrètes portées uniquement par La Ferté-St Michel



- Action économique
 - Acquisition et rénovation de locaux pour MANUVIT (3 000m² + 2 000m²)
 - Vente de 2 bâtiments intercommunaux à de 2 entreprises,
 - Développement du maraîchage avec l'AIFR
 - Création du télé-centre
 - Acquisition de terrains à vocation d'activités à St Michel
- Urbanisme:
 - Engagement du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
 - Engagement d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
 - Viabilisation du Hameau Jacotin à St Michel
- Equipements structurants:
 - Pôle de santé
 - Centre Socio Culturel Fertois
 - Médiathèque « La Grande nouvelle »
 - Éclairage terrain de foot,
 - Salle des arts martiaux (2016)
 - Foyer des Jeunes Travailleurs (2016)

12

V - L'adhésion à la CAPF Communauté d'Agglomération du Pays de Flers une vision d'avenir

- **Une structure efficiente**
 - Le statut de communauté d'Agglomération, lui permet de drainer des moyens financiers supérieurs à une communauté de communes,
 - Des services avec un niveau d'expertise dont nous ne disposons pas, en particulier pour le développement économique, et l'urbanisme
- **Le développement économique comme priorité:**
 - Rénovation de la zone Beauregard et de la zone du parc,
 - Fibre optique et haut débit,
 - Gestion du centre de télétravail,
 - Développement des zones des Tesnières et de Bellevue
- **Gestion de l'eau et l'assainissement en régie**

13

V - L'adhésion à la CAPF Partage des compétences communes / CAPF

- **Un partage des compétences clair entre communes et CAPF**
 - Des communes responsables et décisionnaires dans toutes les compétences de proximité: voirie, scolaire, animation, associations, social
 - La CAPF
 - Défini et met en œuvre la politique économique et d'aménagement
 - Mutualise et gère les équipements structurants: Pôle de santé, centre culturel du Grand Turc, maison de la petite enfance, base de loisirs, aire des gens du voyage, foyer des jeunes travailleurs,
 - Accompagne les projets communaux, par une assistance à maître d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- **Équilibre fiscal**
 - Pour les contribuables, habitants et entreprises,
 - Pour les communes adhérentes
 - Pour la CAPF

des taux très proches	taux d'imposition communes + intercommunalité		
	taxe d'habitation	taxe foncière bâtie	contribution foncière entreprises (FPU)
la Ferté-St Michel	28,29%	23,48%	23,87%
Flers - CAPF	27,68%	25,91%	25,59%
écart	0,61%	-2,43%	-1,72%

V - L'adhésion à la CAPF

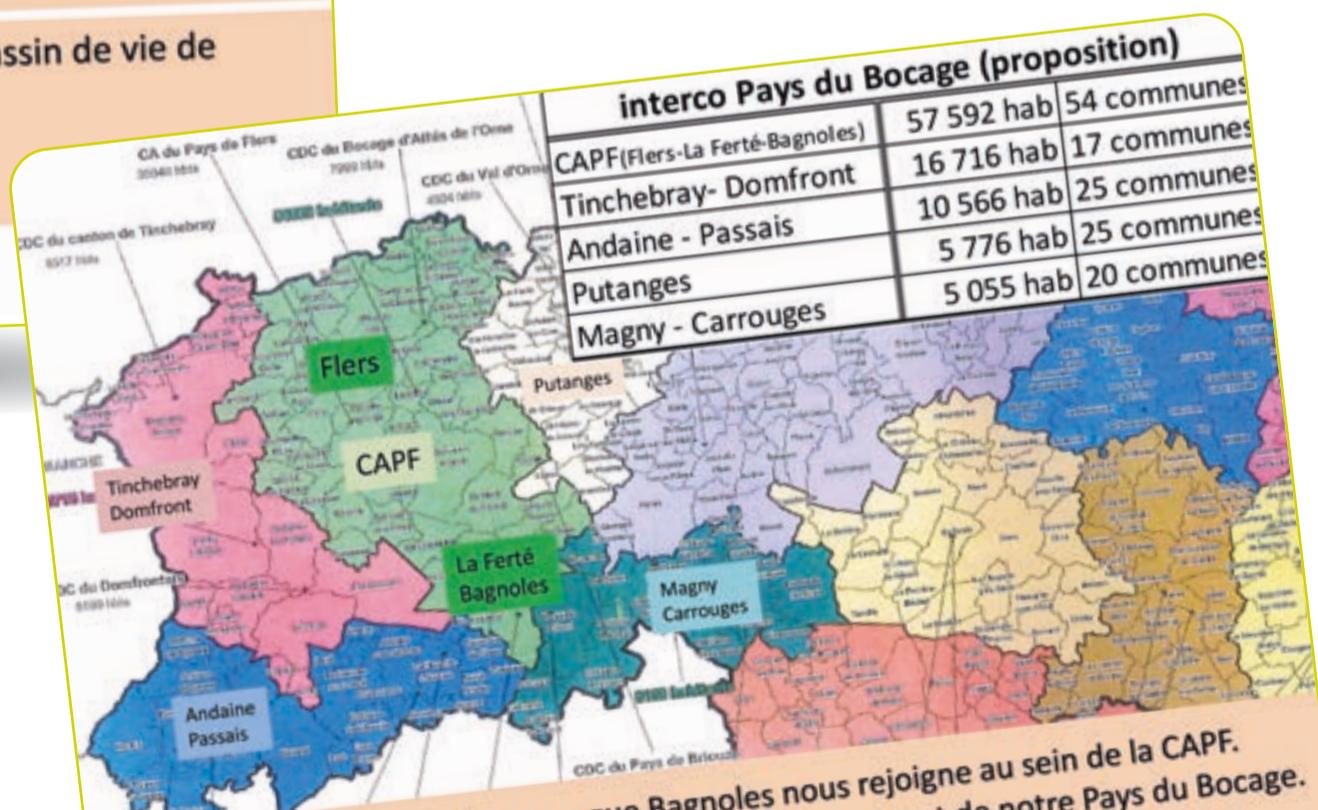
Le début d'une recomposition du territoire

- **Une partie du bassin de vie adhère à la CAPF**
 - La Sauvagère, St Maurice, Lonlay Le Tesson (2 000 hab)
 - Briouze, Pointel, Le Grais, Menil de Briouze, Ste Opportune (3 000 hab)
- **Une partie du bassin de vie qui engage cette démarche:**
 - Bagnoles de l'Orne s'associe avec St Michel des Andaines (2 900 hab), pour, nous l'espérons, nous rejoindre à la CAPF,
 - Des communes voisines envisagent la constitution d'une commune nouvelle avec La Ferté et rejoindraient ainsi la CAPF

Si Bagnoles de l'Orne nous rejoint, c'est 2/3 du bassin de vie de La Ferté-Macé qui se regroupera avec Flers

- 12 communes ,
- 14 000 habitants

15



Les démarches sont engagées pour que Bagnoles nous rejoigne au sein de la CAPF. Nous prendrons alors une part active dans le développement de notre Pays du Bocage. La CAPF en constituera l'armature, avec 2 pôles majeurs: Flers et la Ferté-Bagnoles. A nous, élus, acteurs économiques et associatifs de prendre toute notre place au sein d'une structure qui va s'en trouver dynamisée.

16

ZOOM SUR...

Faire construire SUR LE TERRITOIRE DE LA CDC

35

TERRAINS PRÊTS À CONSTRUIRE
à la Ferté-Macé et St-Michel-des-Andaines

1
1 lot
à 10 € le m² :

La Perrière – Cour du Colonel Mazeline :
1 270 m² à 10 €/m² (pouvant être scindé
en deux parcelles).

2
2 lots
à 1 € le m² :

Le Fay Bas – Rue Savoigne Biffèche :
1 715 m² soit 1 715 €.

Le Moulin Robert :
1 144 m² soit 1 144 €.

MAISON à
VENDRE



La Commune de La Ferté-Macé
met en vente
une maison située
« Les Près Beauvain »
comportant :
cuisine, séjour, salon,
4 chambres, salle de bains, WC, cave,
garage, dépendances, jardin et cour.

Surface habitable de 143 m² avec
une superficie totale de 1 455 m²
au prix de 100 000 €.

Pour visiter s'adresser
aux Services Techniques,
Rue P. Neveu,
Tél. : 02 33 14 00 45

Afin d'enrayer la baisse démographique et rendre le territoire plus attractif pour de nouveaux ménages, la Communauté de Communes a souhaité baisser les tarifs des parcelles des lotissements.

Une offre promotionnelle

à **15 €/m²** est proposée, **UNIQUEMENT** en 2016

pour les terrains situés Chemin de Bât et La Barbère :

Chemin de Bât

Le chemin de Bât est situé à moins de 10 minutes à pied du centre-ville et proche des écoles maternelles et élémentaires ainsi que des centres de loisirs.

Lot 1 : 654 m² : 9 810 €
Lot 2 : 408 m² : 6 120 €



La Barbère

Le lotissement, situé à 900 m de la zone commerciale du Parc, offre 7 lots de 751 à 1 030 m² pour un montant compris entre 11 265 € et 15 450 €.

1 terrain de 1 864 m² sera scindé en trois parcelles à 15€/m².



Renseignements : Service Développement Économique et Communication
Tél. : 02 33 14 00 44 – Mail : dec@lafertemace.fr



Le Hameau Jacotin :

Le Hameau Jacotin
à St-Michel-des-Andaines
offre 19 terrains
au cœur de la Forêt d'Andaines
à partir de 23 € le m².

Le Hameau est doté d'un réseau de chaleur desservant les habitations à moindre coût. **12 parcelles seront raccordées à la chaufferie bois** installée près du hameau. D'une superficie de 554 à 842 m², ces parcelles sont proposées à un tarif compris entre 19 000 € et 31 500 €.

Exemple : pour une maison de plain-pied de 100 m² habitables et une température de 19° C, le coût mensuel sera d'environ 40 €. Les 7 parcelles restantes ne sont pas raccordables au réseau de chaleur. Il faudra compter 13 455 € pour une surface de 585 m², les superficies variant de 585 à 940 m².

Renseignements – Maire de St-Michel-des-Andaines, Tél. : 02 33 37 02 84 – Mail : mairie.stmicheldesandaines@orange.fr

patrimoine

Tombau
Jules Davoust au Mali.

■ Monument de 1870 et stèle de Jules Davoust, Quel est le lien ?

Square de la gare :

Pendant la guerre de 1870-71, La Ferté-Macé se trouve hors de la zone de combat mais le nouvel hospice et le Petit-Séminaire accueillent les malades civils et militaires victimes, en autre, de l'épidémie de variole et de fièvre typhoïde. En dix-huit mois, 600 personnes meurent à La Ferté-Macé. Concernant les soldats tués à l'ennemi, mort en captivité, mort à la suite de blessures ou de maladie, leur nombre est de 150 pour le canton fertois.

Près d'un quart de siècle plus tard, à l'initiative du Souvenir Français, le conseil municipal vote à l'unanimité en décembre 1893, la construction d'un monument en l'honneur des soldats du canton, victimes de ce conflit. Un comité se constitue ; l'abbé Léveillé, supérieur du Petit-Séminaire situé place du Midi, est nommé président de l'œuvre, secondé par Félix Frébet, adjoint au maire. Pour assurer son financement une quête à domicile est organisée qui réunit plus de 2 000 francs. Le Souvenir français contribue à hauteur de 800 francs. (repaire : un tisserand dans un tissage mécanique gagne environ 1 000 francs par an). Il est érigé dans le square près de la gare, endroit fort fréquenté à l'époque, au lieu du cimetière comme prévu dans un premier temps. À son propos, l'abbé Macé, curé de la paroisse, dans ses « Souvenirs et chroniques », pour l'année 1894, émet cette remarque : « La France ne pouvant glorifier ses vainqueurs, se consola en élevant des statues aux vaincus. Elle croit ainsi inspirer le patriotisme ; elle prépare ainsi la revanche. Il y a une société fondée sur cette base : c'est le Souvenir français ».

Les monuments aux morts de la guerre de 1870 sont les premiers exemples d'ouvrage rendant hommage aux morts pour la Nation. Dans la plupart des cas, ces œuvres sont uniques mais lorsqu'il s'agit de statues de « marin », elles sont souvent produites en plusieurs exemplaires. Le Journal de La Ferté-Macé indique que sur le socle en granit à trois degrés est installé un soldat mourant mais encore debout tenant un drapeau qu'il presse sur son cœur. Un autre document parle d'un marsouin de l'infanterie de marine à l'uniforme bleu et rouge portant le drapeau français, en mémoire des marsouins héroïques de la bataille de Bazeilles au sud de Sedan. Il est en fonte et il a été coulé par le fondeur d'art Antoine Durenne (1822-1895) à Sommevoire (Haute-Marne) selon l'œuvre du sculpteur Aristide Croisy (1840-1899). En arrière, est dressée une colonne en granit de Joué-du-Bois



Inauguration
du monument en 1894,
Place de la Gare commémorant la guerre 1870.



Stèle, square de la Victoire
en l'honneur de Jules Davoust.

sculptée par le fertois Rousseau et surmontée d'une urne funéraire. En octobre 1894, une grille complète l'ensemble. L'inauguration est fixée au dimanche 21 octobre 1894. Cette cérémonie est qualifiée de « pèlerinage du patriotisme » par le *Journal de La Ferté-Macé*, quotidien républicain. Le matin, lors de la messe solennelle, est remarquée l'absence de la municipalité. Après les vêpres, le cortège se rend de l'église à la gare, composé des officiels (le député Christophe, le sous-préfet de Domfront, le maire,...), du clergé, de la musique municipale et de celle du Petit-Séminaire, puis d'une foule importante. Après la bénédiction ont lieu les discours dont celui prononcé par le manufacturier Alphonse Tirot, ancien combattant qui fait l'appel des soldats morts pour la Patrie. Une allocution est aussi prononcée par le curé Macé : « ... le drapeau du Christ et le drapeau de la France arborés ensemble comme pour se prêter une force nouvelle, ils feront battre d'espérance et d'amour nos cœurs de chrétien et de Français. Religion et patrie, telle est notre devise ». Un concert et un banquet clôturent la cérémonie.

Transition avec le sujet suivant, un Fertois adresse en janvier 1894 un courrier au quotidien, *L'Écho de La Ferté-Macé*, pour publication. Il demande « au Comité d'organisation d'inscrire le nom de Jules Davoust, sur la pierre du monument, à côté des noms des courageux défenseurs de 70 ». Il en profite pour souligner : « C'est très bien d'élever des clochers et de bâtir un hôtel-de-ville ; mais il est pour toute cité un devoir plus grand encore : celui d'honorer la mémoire de ceux de ses enfants qui sont morts victimes de leur dévouement et de leur amour pour la patrie ».

Square Jules Davoust

La Ferté-Macé voit grandir rue Neuve-du-Crochet (dénommée rue de la Victoire en 1921) Jules Davoust (1857-1888) un brillant élève du Petit-Séminaire Saint-Joseph, fils du propriétaire de la banque fertoise éponyme. Après ses études à l'École navale à Brest et différentes affectations, il est promu lieutenant de vaisseau en 1884. En plein développement de la pénétration française en Afrique de l'Ouest, il mène deux missions sur le fleuve Niger à bord de canonnières démontables avec pour objectifs d'étudier l'hydrographie, la navigabilité du fleuve et de rentrer en contact avec les populations riveraines puis

d'atteindre Tombouctou voire le delta du Niger, aux mains des Anglais. Lors de sa deuxième mission, à nouveau atteint de maladie tropicale, il décède sur le chemin du retour dans le fort de Kita au Soudan français (Mali aujourd'hui) où, selon sa volonté, il est inhumé le lendemain du Noël 1888. L'année suivante, sa tombe reçoit une grille et une croix venant du commandement de la marine de Saint-Louis du Sénégal. Dix ans plus tard, le botaniste Domfrontais, Auguste Chevalier de passage à Kita, lors d'une mission, se recueille sur sa tombe, ce qu'il ne peut faire lors d'un second voyage, en 1950, ne l'ayant pas retrouvée.

Événement inattendu : dans le cadre des activités d'identification et d'entretien des lieux de mémoire sur le territoire malien, le délégué général du Souvenir français au Mali et le détachement de coordination militaire de l'ambassade de France décident en 2011 de s'occuper du cimetière militaire de Kita, totalement abandonné. Les tombes quasi invisibles sont retrouvées sous une couche d'immondices. À partir d'un plan nominatif archivé aux Services historiques de la Marine à Vincennes chaque tombe est identifiée dont celle du Fertois Jules Davoust. Enfin, en 2014, compte tenu des événements politico-militaires, de nouvelles pierres tombales sont coulées, peintes puis des plaques d'identification des tombes sont apposées.

Autre découvertes récentes : dans sa famille, sont retrouvés : ses épaulettes, la boucle de son ceinturon, sa longue-vue, des dessins. La mémoire de Jules Davoust est ainsi ravivée et en décembre 2014, le conseil municipal dénomme l'espace à l'angle des rues Saint-Denis et de la Victoire : « square Jules Davoust ». Ainsi 127 ans après son décès, une stèle est érigée en son honneur face à la maison où il passa sa jeunesse. Moment émouvant et de mémoire, son inauguration a eu lieu le 30 octobre 2015.

Voilà présentés deux squares, l'un près de la gare où est érigé en 1894 le monument en mémoire des soldats morts pour la patrie lors de la guerre de 1870-71, l'autre, situé rue de la Victoire en l'honneur de cet héroïque conquérant, le lieutenant de vaisseau, Jules Davoust mort en mission. Deux monuments à l'initiative du Souvenir Français ornaient.

Michel Louvel ■



■ Projet de réhabilitation du Monument inachevé du sculpteur Marcel Pierre

En octobre, les services techniques, ont œuvré pour extraire en douceur les deux soldats du cimetière de Bagnoles. Sous les yeux de M. Lefèvre adjoint aux travaux de Bagnoles et de M. Rapeaud, très investi dans ce projet. **Un grand merci à la ville de Bagnoles** qui en nous permettant de réunir toutes les statues du monument participe pleinement au projet de circuit de mémoire « Dans les pas du sculpteur Marcel Pierre ».

Si vous souhaitez prendre part à ce projet, une association des « Amis de Marcel Pierre » va bientôt voir le jour, renseignements au 02 33 14 00 46 ou 06 48 08 06 12. ■



■ PROJET CITOYEN

Habitants de La Ferté-Macé, nous portons parfois un regard critique sur notre petite ville... « pas assez propre... pas assez vivante... ». Et pourtant, les gens d'ailleurs qui y stationnent quelques jours, lui trouvent beaucoup de charme avec son côté authentique entre passé (patrimoine) et présent (ses propositions culturelles et sportives nombreuses, ses commerces bien achalandés : produits gastronomiques, vêtements, chaussures...).

Notre ville a bien des atouts... même si elle a quelques faiblesses, c'est vrai !

Justement, si on y travaillait ensemble ! – Par exemple sur la propreté. C'est un problème soulevé par de nombreux Fertois : poubelles éclatées, déjections canines... Nous comprenons et partageons ces difficultés. C'est pourquoi, nous avons décidé de mener une campagne cet hiver sur ce sujet pour que nous puissions élaborer ensemble des solutions durables qui résoudraient en grande partie ces incivilités. Avoir le plaisir de marcher dans la ville sans avoir à contourner crottes de chiens et déchets divers et trouver par exemple quelques bacs de fleurs ou de plantes aromatiques à partager de-ci, de-là. – Osons rêver...

Ce projet, nous avons l'intention de le mener à bien et avec vous. Nous avons déjà de sérieux partenaires : le cinéma, le CIAS, le centre socioculturel..., mais il doit prendre de l'ampleur et fédérer toutes les bonnes volontés qui souhaitent créer du lien, revenir à des choses simples mais essentielles, soigner son environnement, respecter la nature, embellir son quotidien.

Ainsi, cette démarche vis-à-vis de la propreté et de l'embellissement va se construire à partir des idées de chacun que vous pourrez émettre lors de notre présence sur le marché, par courrier au centre socioculturel, sur le site de la CDC, par l'intermédiaire d'enquêtes déposées chez les commerçants et à remettre remplies dans l'urne qui sera installée dans le hall de la mairie.

Nous avons besoin de gestes éco-responsables pour rendre notre ville encore plus accueillante : « préparons le terrain et... "cultivons" la citoyenneté ».

Un petit rappel déjà pour déposer nos poubelles au bon moment :

- collecte des sacs d'ordures ménagères mardi matin et vendredi matin, **donc ne déposer ses sacs que la veille au soir,**
- collecte des sacs de tri : plastique et papier le mercredi matin, **ne sortir ses sacs que le mardi soir.**

Ce sont de simples habitudes à prendre qui constituent une première étape de respect.

Merci pour votre soutien : oui, nous allons poursuivre et essayer de sensibiliser le maximum de personnes afin de relever ce défi.

TRI SÉLECTIF, ÇA CHANGE.

Début octobre le Sirtom Flers-Condé a procédé à la distribution des nouveaux sacs de tri. Désormais, ils sont de couleur **jaune**.

À l'intérieur, on y dépose TOUS les papiers (journaux, magazines, publicités, prospectus, enveloppes papiers, catalogues et annuaires, courriers, lettres, livres et cahiers).

Ne compacter pas les emballages ménagers tels que les bouteilles plastiques ou boîtes de conserves car ils ne pourront pas être traités sur la chaîne de tri et partiront donc dans les refus de tri. Il est aussi inutile de retirer les bouchons des bouteilles plastiques, ils sont recyclables sauf si vous souhaitez les garder et les déposer lors des collectes réalisées par le Lions Club au profit de l'association « Rêve de bouchons » qui favorise l'accès aux loisirs des personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez retirer vos sacs en Mairie au Service Population-Citoyenneté-Urbanisme ou aux Services Techniques, rue P. Neveu.

À noter, les sacs bleus sont utilisables jusqu'à épurement.

Plus d'infos sur :

www.sirtom-flers-condé.fr

www.revedebouchons61.fr ■

■ FONCTIONNEMENT DES SERVICES pendant les vacances de Noël

Population-Citoyenneté-Urbanisme :

Fermeture les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Sports et Loisirs :

Fermeture le 24 décembre après-midi et 31 décembre la journée.

Salle de remise en forme :

Fermeture du 25 décembre au 3 janvier inclus.

Maison de la Petite Enfance :

Fermeture du 28 au 31 décembre.

Centre Socioculturel Fertois :

Fermeture du 25 décembre au 3 janvier inclus.

Médiathèque « La Grande Nouvelle » :

Fermeture samedi 26 décembre.

Centre équestre La Peleras :

Fermeture les 25, 26, 27 décembre et 1^{er}, 2 et 3 janvier. ■

■ RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

À l'issue de l'enquête publique, qui s'est déroulée du 19 octobre au 20 novembre 2015 le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont à la disposition du public, au siège de la Communauté de Communes, en Mairie, pendant un an. ■

■ Le Centre aquatique du Pays Fertois

nouvelles activités

Le centre aquatique équipé d'un bassin de 25 m, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire, d'un toboggan et d'un espace balnéo avec hammam, sauna, jacuzzi, ouvert 7 jours sur 7 propose de nouvelles activités : l'aqua-cycling ou vélo aquatique, pour un travail anticellulite et d'hydromassage. Le massage constant dû au mouvement de l'eau contribue à détruire la peau d'orange, mais aussi sollicite les muscles des jambes jusqu'aux abdos.

Le lit hydro-massant, dernier venu, procure détente et relaxation. Pendant 20 minutes, de puissants jets se déplacent le long du corps avec la musique et les arômes de son choix. Idéal pour se relaxer après une séance d'aqua-cycling.

Centre aquatique du Pays Fertois, rue des 5 frères Robinet, Tél. : 02 33 30 80 82. Mail : paysfertois@vert-marine.com
site : www.vert-marine.com/centre-aquatique-du-pays-fertois-la-ferte-mace-61

Pour bénéficier du tarif applicable à la CDC, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile lors de votre présentation à la piscine. ■



■ SUR LE WEB...

À toutes les associations, faites-nous part de vos informations (dates, événements...). Des formulaires prêts à remplir sont disponibles sur le site de la CDC : lafertemace.fr/ville/suggestions.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'utiliser internet, adressez-vous directement au service Développement Économique et Communication, en Mairie. Tél. : 02 33 14 00 44 pour communiquer toutes vos manifestations.

Pour tous, une newsletter est à votre disposition pour recevoir nos publications et ne rien rater alors inscrivez-vous sur le site : www.laferte-stmichel.fr

Sur le site de webenchères, les services intercommunaux mettent en vente du matériel d'occasion.

Chacun peut y accéder. www.webenchères.com ou via le site de la CDC. ■

VESTIBOUTIQUE

La Croix Rouge a ouvert « Vestiboutique ». Une boutique de vêtements ouverte tous les mercredis de 15 h à 18 h (sauf pendant les vacances scolaires et jours fériés) au local situé rue des Fossés St-Denis. Vestiboutique est ouverte à tous. ■



facebook.com/LaFerteMace



twitter.com/LaFerteMace61



LES CHATS LIBRES FERTOIS : la stérilisation continue

La campagne de stérilisation et d'identification des chats errants de notre ville suit son cours, et ce jusqu'en mars 2016. Cette action est positive, avec plus de 75 chats déjà opérés et tatoués.

Ils ont obtenu le statut de chat libre pour la fondation 30 millions d'amis, qui se garde le droit de poursuivre en justice les personnes qui leur porteraient atteinte de quelque manière que ce soit.

Comme ils vont continuer à vivre parmi nous et pour pérenniser le bénéfice de cette campagne sur les nuisances que leur présence peut occasionner, la municipalité met en place plusieurs points :

- des abris de nourrissement (fabriqués par des bénévoles grâce aux dons de l'entreprise Lacroix), qui seront complétés par des abris de couchage, (en cours de fabrication par les élèves de l'EREA) sont mis en place dans les parcs et jardins de notre ville,

- un local va être mis à disposition de l'association « Les Chats Libres Fertois » qui pourra gérer les chatons récupérés dans les rues de La Ferté-Macé, avant d'être adoptés ou placés en famille d'accueil.

C'est également cette association, grâce aux collectes qu'elle organise, qui assure la distribution de la nourriture, et l'entretien des abris.

Elle a besoin de bénévoles et d'adhérents : assocchat@outlook.fr – Tél : 06 51 24 30 05.

Nous rappelons aux maîtres de chats domestiques que la loi n° 2011-525 art. 28 du code rural, vous oblige à les identifier, par pucage ou par tatouage. Cet acte a un prix, celui de votre tranquillité car, en cas de fugue, vol ou accident, cette carte d'identité est votre acte de propriété, et permet de faire le lien. ■



MARCHÉ DU TERROIR : une expérience à renouveler pour 2016

Cette année, la Communauté de Communes a organisé chaque 1^{er} vendredi du mois un marché du terroir et artisanat sous le marché couvert de la mairie.

Il s'est déroulé de juin à octobre.

De nombreux producteurs ont répondu présents avec des activités variées : fruits et légumes, épices, biscuits, fromages, pain, plantes sauvages et plantes aromatiques, vins, cidres... Des artisans d'art nous ont fait part de leur savoir-faire : tricots et peinture sur soie, dentelle, savon, bijoux ...

■ LES MÉDECINES DU TRAVAIL À LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Après le départ de Pôle Emploi au sein de leurs nouveaux locaux, rue Saint-Denis, des travaux ont été entrepris afin de réhabiliter un nouvel espace d'accueil pour l'installation des médecines du travail.

Depuis le 2 novembre 2015, l'IRSA, l'Association de Santé au Travail Interentreprises de Flers (ASTIF) et la Santé au Travail BTP Orne assureront désormais leurs permanences au rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics, 59 rue d'Hautvieu.

CONTACTS :

ASTIF : 02 33 65 26 87

Service Santé BTP : 02 33 29 01 60

IRSA : 02 33 80 00 10. ■

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre.**

■ LA TNT HD ARRIVE DANS TOUS LES FOYERS

À compter du 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT. Si votre téléviseur n'est pas compatible HD, l'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffira. Cet équipement est vendu entre 25 et 30 euros.

■ TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Pas de tribune transmise par le groupe « La Ferté-Macé 100% ». ■

■ Idées de sorties

Liste non exhaustive. N'hésitez pas à nous communiquer vos manifestations.

DÉCEMBRE :

MERCREDI 16 :
Marché de Noël organisé par l'UCIA.

MERCREDI 30 :
Opéra Jeanne d'Arc, salle G. Philipe à 20 h.

JANVIER :

JEUDI 14 :
Saison culturelle : « Oreste aime Hermione qui aime Pyrrhus qui aime Andromaque ».

SAMEDI 23 À 11 H :
Cérémonie des Vœux à la population.

FÉVRIER :

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 :
Salon de l'habitat « Esprit Maison »

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 :
à la salle G. Rossolini, brocante (Avenir espoir 2000).

MARS :

VENDREDI 4 :
Opéra Casse-Noisette en 3 D :
ballet, salle G. Philipe à 20 h.

VENDREDI 11 :
« Radio Elvis » – Printemps de la chanson « Elvis »

VENDREDI 25 :
Passage du Tour de Normandie à 12 h 30.

AVRIL :

VENDREDI 1^{ER} :
Opéra, Le Barbier de Séville :
salle G. Philipe à 20 h.

MARDI 5 :
Déambulation dans les rues et Yves Pujol
à la salle Gérard Philipe.
www.lesandaineries.fr

MARDI 19 :
« Same Same »
Danse par la Cie Stylistik, à la salle G. Rossolini.

VENDREDI 29 :
Ballet, La Bayadère :
salle G. Philipe à 20 h.

MAI :

JEUDI 12 :
« Même pas peur ».
Marionnettes par la Cie Tr Héol
à la salle G. Philipe.

VENDREDI 27 :
Opéra, La fille du Far-West :
salle G. Philipe à 20 h.

JUIN :

VENDREDI 24 :
Opéra, La Favorite :
salle G. Philipe à 20 h.

Retenez déjà la date : Surviv'Orne
(les triathlons du lac)
les 2 et 3 juillet prochains
à la base de loisirs.

**N'OUBLIEZ PAS D'ALLER CONSULTER
TOUTES LES INFOS SUR :**

Site de la CdC :
www.laferte-stmichel.fr

Office de Tourisme :
www.tourisme-lafertemace.fr

Cinéma :
www.cineferte.fr

Médiathèque La Grande Nouvelle :
www.lagrandenouvelle.fr ■

retour en images



21 juin • Fête de la musique avec le groupe K'Not'tête.



28 juin • Fête des écoles publiques.



6 septembre • Braderie (UCIA).



12 septembre • Fête médiévale.



26 septembre • L'incendiaire (sapeurs-pompiers).



3 et 4 octobre • Foire d'automne à St-Michel-des-Andaines (Association Avenir Espoir 2000).



9 octobre • 1^{er} spectacle de la saison culturelle « Les chevaliers ».



10 et 11 octobre • Cyclo-cross à la base de loisirs (Vélo-Club Fertois).



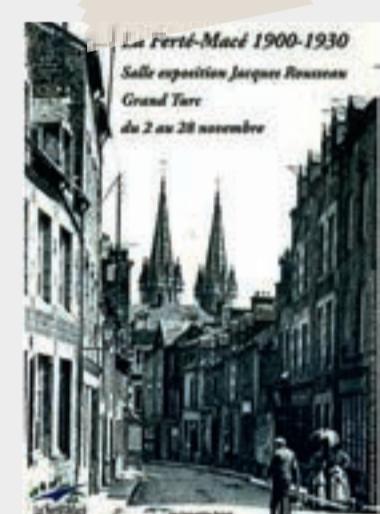
Du 17 au 19 octobre • Journées mycologiques (OTSI) et exposition de champignons et de variétés de pommes anciennes (Association Les Croqueurs de pommes).



Du 16 au 18 octobre • Enduro pêche sur la Base de Loisirs au profit du Téléthon (Association CARP'EAU).



24 et 25 octobre • Virtual Lan.



La Ferté-Macé 1900-1930
Salle exposition Jacques Rousseau
Grand Théâtre
du 2 au 28 novembre

Du 2 au 28 novembre •

Exposition de cartes postales « La Ferté-Macé 1900-1930 ».

ESPRIT MAISON SALON DE L'HABITAT

La Ferté - Macé

SALLE GUY ROSSOLINI - BOULEVARD HAMONIC

6 & 7 FEVRIER 2016

ENTREE : 2 € - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS



En présence de
STEPHANE THEBAUT

